

## ***Communiqué de presse***

### **Site du Prieuré et de la Villa romaine : le concours d'architecture est lancé**

**La Municipalité de Pully annonce le lancement d'un concours d'architecture et d'ingénierie pour la requalification du site du Prieuré et de la Villa romaine.**

La Ville de Pully lance un concours d'architecture et d'ingénierie en procédure sélective pour la requalification du site du Prieuré et de la Villa romaine.

Le concours porte, d'une part, sur la création de l'Hôtel de ville destiné à rassembler les services administratifs et sur la mise à disposition de la population d'un lieu d'accueil et d'information centralisé et facilement accessible.

D'autre part, il vise à mettre en valeur la Villa romaine par la création de l'ArchéoLab, espace muséal et de découverte des sciences de l'archéologie.

La phase de présélection de ce concours international est ouverte aux bureaux d'architectes du monde entier. Dans un premier temps, le jury entend sélectionner entre 15 et 20 bureaux d'architectes associés à des bureaux d'ingénieurs civils qui participeront ensuite à la phase de concours.

Le site du concours se trouve au cœur du centre historique de la Ville de Pully, à l'interface entre le grand paysage lémanique, Lavaux (patrimoine mondial de l'UNESCO), et la ville, ainsi qu'à l'emplacement de la remarquable Villa romaine dont les vestiges et les fresques sont d'intérêt national. Ensemble, l'Hôtel de ville et l'ArchéoLab représentent un enjeu important pour le développement de la vitalité sociale et culturelle du centre de Pully.

La procédure sélective a débuté le 28 février 2017 avec sa publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud (FAO) ainsi que sur le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch) (Système d'information sur les marchés publics en Suisse).

Le rendu des dossiers de candidature est fixé au 23 mars 2017.

Pour les équipes retenues, le concours débutera au début du mois de mai et devra être rendu début octobre 2017.

Pully, le 2 mars 2017 - La Municipalité

#### ***Renseignements complémentaires :***

Ville de Pully - Gil Reichen, Syndic - Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, 021 721 31 46 - Nicolas Leuba, Conseiller municipal - Direction de l'urbanisme et de l'environnement, 021 721 31 11